



Syndicat des Territoriaux-ICT & CCAS

4, Boulevard Henri Boule 13004 Marseille - ☎ : 04 91 36 20 73
✉ : cgtvdm@free.fr - Site syndicat : cgtvdm.reference-syndicale.fr

Marseille le 21 octobre 2020

INFORMATION AGENTS DES ECOLES

Depuis de nombreuses années, la CGT a toujours porté les mêmes revendications à savoir :

- Recrutement (baisse du quota de surveillance) application de la norme AFNOR restauration scolaire.
- Création d'un corps de volantes (500 agents) par grade avec des horaires fixes et prise en compte de leur lieu d'habitation.
- NBI pour tout le monde
- Tarif réduit pour les enfants des agents de la Ville de Marseille mangeant à la cantine
- Tenues vestimentaires (été/hiver) et chaussures
- Révision du temps de ménage par classe/superficie + réfectoire cantine
- Aucun agent seul en surveillance cantine ni au dortoir ni au portail
- Attribution de 18 tickets resto/mois
- Attribution des 2 jours de fractionnement
- Augmentation des primes (Responsable de restaurant + prime planton modulable selon la grandeur des bureaux de vote) + attribution de la prime de salissure. Problèmes sur prime de surveillance.
- Temps de repas inclus dans le temps de travail
- Revoir l'attribution des chariots de ménage
- Nomination de RR Agents de Maîtrise
- La sieste : ne pas coucher les enfants avant 13h30, heure où les enseignants sont présents

A ces anciennes revendications, toujours d'actualité pour certaines, s'est greffé :

- Passage des ASIC à TNC puis à TC pour ceux qui le souhaitent.
- L'ouverture du CET
- Prise en compte du temps d'habillage et de déshabillage (matin et soir)
- Prise en compte de la pénibilité qui permettrait de diminuer le temps de travail annuel
- Non habilitation des RR concernant la réception des chèques pour la restauration scolaire. Elles ne sont pas régisseuse de recettes (interpellation CT 2019).
- Respect des cadres d'emplois : ASEM en Mat- AT en élémentaire - RR en restauration

**Toutes les batailles menées depuis de nombreuses années
avec les agents ont permis d'obtenir :**

- Des recrutements mais pas à la hauteur des besoins
- Le passage des ASIC à TNC
- Le temps de repas inclus dans le temps de travail
- Les 2 jours de fractionnement
- L'ouverture du CET
- Tenues vestimentaires (été/hiver) et chaussures

Beaucoup de revendications restent à conquérir. Lors de nos rencontres avec la nouvelle municipalité, nous l'avons interpellée à ce sujet.

Nous avons demandé à la nouvelle municipalité un plan de recrutement massif !!

La CGT restera vigilante quant aux avancées de vos revendications.